



Cascades inc.
404, boul. Marie-Victorin, C.P. 30
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
Canada
www.cascades.com

Téléphone : 819 363-5100
Télécopie : 819 363-5155

CASCADES DONNE LE FEU VERT AU PROJET DE BEAR ISLAND ET ANNONCE SIMULTANÉMENT UN APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE PAR VOIE D'ACQUISITION FERME D'UNE VALEUR DE 125 M\$ CA

Ne pas distribuer aux services de presse américains ni diffuser aux États-Unis

KINGSEY FALLS, QUÉBEC, le 5 octobre 2020 – Cascades inc. (TSX : CAS) (« Cascades » ou l'« entreprise »), chef de file des solutions de récupération, d'emballage et d'hygiène écoresponsables, est heureuse d'annoncer qu'elle ira de l'avant avec le projet stratégique de conversion de l'usine de Bear Island, située en Virginie. Sous réserve d'obtention des permis finaux, la machine de papier journal actuellement arrêtée sera convertie en machine de carton-caisse de premier quartile capable de fabriquer du papier doublure et du papier cannelure de poids de base légers 100 % recyclés de haute qualité pour le marché nord-américain.

En outre, Cascades est heureuse d'annoncer qu'afin de financer la composante capitaux propres du coût de la conversion de l'usine de Bear Island, elle a conclu une convention avec Marchés des capitaux CIBC, RBC Marchés des Capitaux et BMO Marchés des capitaux agissant pour le compte d'un consortium de preneurs fermes (les « preneurs fermes »), aux termes de laquelle elle émettra 7 441 000 nouvelles actions ordinaires (les « actions ordinaires »), que les preneurs achèteront dans le cadre d'une acquisition ferme, au prix de 16.80 \$ chacune, ce qui lui permettra de réunir un produit brut d'environ 125 M\$ (le « placement »).

Le coût total du projet relatif à l'usine de Bear Island sera de 380 M\$ US, ce qui inclut les coûts d'acquisition initiaux de 35 M\$ US versés à Papiers White Birch en 2018. Après la réalisation du placement, la composante capitaux propres du projet relatif à l'usine de Bear Island sera entièrement financée. L'usine aura une capacité annuelle de production de 465 000 tonnes courtes. Le démarrage de la machine est prévu pour le quatrième trimestre de 2022. Elle prévoit opérer à approximativement 80 % de sa capacité d'ici la fin de 2023, pour atteindre 100 % à la fin de 2025.

« Cet investissement, l'un des plus importants de l'histoire de notre entreprise, constitue un geste stratégique décisif très important dans la modernisation de notre parc d'actifs d'emballage. En ajoutant l'usine de Bear Island à notre plateforme, plus de 60 % de notre capacité de production de carton-caisse sera issue d'usines faisant partie du premier quartile de l'industrie. En plus d'offrir une plateforme de développement moderne, cette usine renforcera notre positionnement géographique et notre présence aux États-Unis tout en nous permettant d'accroître la compétitivité de nos actifs et notre offre de produits peu importe les conditions économiques », a souligné le président et chef de la direction de Cascades, Mario Plourde.

« D'un point de vue opérationnel, le site de Bear Island permettra d'optimiser la flexibilité de notre plateforme de production en offrant des produits complémentaires à ceux fabriqués par son usine sœur, Greenpac, située à Niagara Falls dans l'État de New York. Elle offrira des papiers 100 % recyclés aux poids de base légers. Ces produits écoresponsables recherchés par notre clientèle actuelle et future sont particulièrement bien adaptés pour le commerce électronique », a-t-il ajouté.

Alors que l'entreprise continue de mettre en œuvre son plan stratégique visant à accroître son intégration en aval, elle convertira initialement le volume dans ses installations de conversion existantes en plus de conclure des accords à long terme avec les clients. Le tonnage restant, qui sera initialement vendu sur le marché, est appelé à diminuer réduisant ainsi l'exposition au marché. « L'expertise significative développée à l'interne avec la construction de Greenpac et le succès rencontré par cette usine nous rendent pleinement confiants d'accroître nos parts de marché et d'étendre notre empreinte géographique aux États-Unis sans égard aux conditions de marché. L'usine de Bear Island sera à la fine pointe de la technologie et en mesure d'offrir l'un des produits de carton-caisse 100% recyclé haut de gamme avec un poids de base les plus légers sur le marché », a affirmé Charles Malo, président et chef de l'exploitation de Cascades emballage carton-caisse.

Financement du projet

Cascades financera l'intégralité du projet au moyen du produit du placement, des flux de trésorerie générés par ses opérations et des disponibilités bancaires.

« Au terme de 2023, nous sommes confiants de ramener notre ratio de levier vers notre objectif de 2,5 fois, et ce, tout en réalisant cet important projet », a précisé le vice-président et chef de la direction financière, Allan Hogg.

Pendant la période de réalisation du projet, l'entreprise limitera son enveloppe d'investissements en capital à environ 200 M\$ annuellement, excluant le projet de Bear Island. Ce projet ajoutera environ 190 M\$ US à cette enveloppe en 2021 et 120 M\$ US en 2022.

Appel public à l'épargne d'actions ordinaires réalisé par voie d'acquisition ferme

Afin de financer la composante capitaux propres du coût du projet, Cascades a conclu une convention avec Marchés des capitaux CIBC, RBC Marchés des Capitaux et BMO Marchés des capitaux agissant pour le compte des preneurs fermes, aux termes de laquelle elle émettra 7 441 000 nouvelles actions ordinaires, que les preneurs fermes achèteront dans le cadre d'une acquisition ferme, au prix de 16.80 \$ chacune (le « prix d'émission »), ce qui lui permettra de réunir un produit brut d'environ 125 M\$. Cascades a aussi octroyé une option aux preneurs fermes, que ceux-ci peuvent lever en totalité ou en partie, à quelque moment que ce soit pendant la période de 30 jours suivant la clôture du placement, en vue d'acheter au prix d'émission un nombre d'actions ordinaires supplémentaires pouvant aller jusqu'à 15 % des actions ordinaires émises dans le cadre du placement (l'« option de surallocation »), ce qui donnera lieu à un produit brut supplémentaire de 18,75 M\$ et à un placement total d'environ 143,75 M\$ si cette option est levée intégralement.

Cascades a l'intention d'affecter le produit net qu'elle tirera du placement au financement d'une partie du coût de la conversion de l'usine de Bear Island et aux fins générales de son entreprise.

Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement et au moment de la levée de l'option de surallocation seront placées dans toutes les provinces canadiennes au moyen d'un prospectus simplifié que la Société déposera.

La clôture du placement est assujettie aux conditions usuelles, y compris l'approbation des organismes de réglementation des valeurs mobilières compétents et de la Bourse de Toronto. On prévoit que la clôture du placement aura lieu vers le 22 octobre 2020.

On pourra consulter le prospectus simplifié et la convention de prise ferme parmi les documents d'information de Cascades affichés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site de Cascades, au www.cascades.com.

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ni désapprouvé le contenu du présent communiqué de presse. Les actions ordinaires qui seront émises dans le cadre du placement n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée (la « loi sur les valeurs mobilières américaine »), ou des lois sur les valeurs mobilières des États. Par conséquent, elles ne peuvent être placées ou vendues, nanties ou transférées d'une autre manière aux États-Unis ou placées auprès de personnes américaines, vendues ou transférées à de telles personnes ou nanties en faveur de telles personnes si elles n'ont pas été inscrites en vertu de la loi sur les valeurs mobilières américaines et des lois sur les valeurs mobilières des États applicables ou si des dispenses des obligations d'inscription de ces lois n'ont pas été obtenues. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis, et les actions ordinaires ne seront pas vendues dans un territoire où un tel placement, sollicitation ou vente n'est pas permis.

Fondée en 1964, Cascades propose des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur en matière d'emballage, d'hygiène et de récupération. L'entreprise compte environ 12 000 femmes et hommes travaillant dans près de 90 unités d'exploitation situées en Amérique du Nord et en Europe. Sa philosophie de gestion, son expérience d'un demi-siècle dans le recyclage, ses efforts soutenus en recherche et développement sont autant de forces qui lui permettent de créer des produits novateurs pour ses clients tout en contribuant au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète. Les actions de Cascades se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole CAS.

MISE EN GARDE RELATIVE À L'INFORMATION PROSPECTIVE Certains renseignements et énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse ou y sont intégrés par renvoi et qui ne constituent pas des faits purement historiques sont de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens donné à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs aux attentes, aux espoirs, aux convictions, aux intentions ou aux stratégies de la direction. En outre, les énoncés qui se rapportent à des projections, à des prévisions ou à d'autres représentations de faits ou de circonstances futurs, y compris les hypothèses sous-jacentes, sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs aux attentes, aux espoirs, aux convictions, aux intentions ou aux stratégies de la direction en ce qui a trait au projet de conversion de l'usine Bear Island et se rapportent, entre autres choses, à la capacité de production projetée, aux coûts relatifs au projet, à la mesure dans laquelle la Société pourra respecter les délais et la date de démarrage prévue, à l'obtention des permis et des autorisations nécessaires, aux avantages financiers que la Société pourrait en tirer et aux cibles fixées sur le plan environnemental et de la pollution. Les termes « prévoir », « être d'avis », « continuer de », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « plan », « possible », « éventuel », « prédire » et « projeter » et des expressions similaires, ainsi que l'emploi du futur et du conditionnel, peuvent indiquer des énoncés prospectifs; toutefois, l'absence de tels mots ne signifie pas qu'un

énoncé n'est pas prospectif. Bien que la direction estime que les attentes exprimées par ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés reposent sur des avis, des hypothèses et des estimations que la direction a donnés, posées et faites à la date à laquelle les énoncés ont été faits et ces énoncés sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats effectivement survenus ou obtenus diffèrent considérablement de ceux que les énoncés prospectifs prévoient. Ces facteurs comprennent les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion qui figure dans le rapport annuel de 2019 de la Société et dans le prospectus simplifié. Si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations que la direction a posées ou faites devait se révéler incorrecte, les résultats et les faits effectivement obtenus et survenus différeront probablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse et l'écart pourrait être marqué. Par conséquent, il est recommandé aux épargnants de ne pas se fier indûment à ces énoncés. Toute l'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse est présentée sous réserve de cette mise en garde. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier les énoncés qui contiennent de l'information prospective, ou les facteurs ou les hypothèses sous-jacents à ceux-ci, afin de tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour une autre raison, sauf si la loi l'exige.

Médias :

Hugo D'Amours
Vice-président communications, affaires
publiques et développement durable
Cascades
819 363-5164
hugo_damours@cascades.com

Investisseurs

Jennifer Aitken, MBA
Directrice, relations avec les investisseurs
Cascades
514 282-2697
jennifer_aitken@cascades.com